

JUILLET 2017

# les Echos))

## de St-Mamet-la Salvetat

Chère Saint-Mametoise,  
cher Saint-Mametois,

La Communauté de Communes de la Châtaigneraie Cantalienne est donc née depuis 6 mois. Sur ce vaste territoire de plus de 50 communes, dont le chef-lieu et les services centraux sont à Saint-Mamet, chacun doit trouver ses marques. Des habitudes de travail différentes, des fonctionnements variés, des compétences et des pratiques à harmoniser, ces éléments font que l'installation requiert beaucoup d'énergie. Tout le personnel accomplit un travail remarquable, pour allier proximité des habitants et du territoire au quotidien et compétence.

Ce nouveau territoire bénéficiera rapidement d'aides conséquentes pour de grands projets autour du développement numérique et économique, de la croissance verte, en conservant les orientations prises par chacune des 4 communautés historiques. Nos partenaires (Etat, Région Auvergne-Rhône-Alpes département du Cantal) ont déjà trouvé un interlocuteur prêt à mettre en œuvre des politiques favorables à notre zone et à ses habitants La synergie commune/ communauté de communes se trouvera renforcée et notre action accompagnée dans de nombreux domaines (enfance-jeunesse, développement économique, maison de santé, accueil de la petite enfance, culture...).

La maison de santé pluri-professionnelle commence à prendre vie. Le projet de santé élaboré par nos nouveaux médecins a été validé par l'ARS, les demandes de subvention déposées pour le pôle de Saint-Mamet et les professionnels de santé sont en train de bâtir, en coopération avec la communauté de communes et la municipalité les lignes directrices nécessaires à la réalisation d'un beau projet au sein des locaux laissés vides par le déménagement de l'école. Bientôt donc un meilleur service pour chacun d'entre nous, avec une offre de santé rassemblée et sans doute augmentée.

Les travaux de l'école arrivent à leur terme, et malgré les difficultés, les entreprises auront rempli leur mission. L'aspect extérieur, la vue d'ensemble et les matériaux choisis en font un bâtiment bien intégré au sein du site des Clauzel, esthétique et fonctionnel. Cette fonctionnalité et la qualité des équipements se retrouvent bien sûr à l'intérieur, tant dans les salles de classe que dans les lieux d'usage collectif. Vous pourrez le constater lors d'une série de visites ouvertes à tous qui auront lieu autour de la rentrée scolaire. D'excellentes conditions sont donc réunies pour que les enfants puissent acquérir les savoirs indispensables et que les professeurs

enseignent au mieux. La rentrée se passera donc bien, même si les habitudes seront à adapter. Les équipements liés à l'école numérique seront installés au cours du premier trimestre pour apporter encore plus de qualité, de confort et d'efficacité au travail des enseignants.

Malgré les interrogations et les doutes soulevés, l'accueil des CM1 et CM2 venus d'Omps ne va pas déséquilibrer la répartition des élèves dans les classes. Ils pourront s'intégrer sans problème avant d'aller au collège. Quant à la cantine, qui sera gérée par la commune en direct, elle apportera elle aussi son lot d'habitudes à adapter. Nous devons remercier le personnel du collège d'avoir pendant toutes ces années assuré les repas pour nos élèves. Avec le soutien du cuisinier qui a été embauché et de toute l'équipe, nous espérons pouvoir offrir à nos enfants des menus de qualité intégrant des produits bio et locaux, des menus variés qui leur permettront de goûter et savourer de nouveaux mets, dans un environnement renouvelé et adapté.

Si le maintien et la valorisation de la zone humide des Clauzel seront aidés dans le cadre du maintien de la biodiversité, notre commune s'est aussi engagée dans la démarche Fredon de suppression de l'usage des pesticides. Là aussi, nous devons prendre l'habitude de voir dépasser quelques herbes plus ou moins folles, mais l'objectif est bien celui d'une diminution de tous les produits toxiques qui peuvent nous aggraver. Il s'agit donc du rôle de chacun, particulier, professionnel ou collectif, d'entretenir notre environnement urbain sans utiliser ces produits.

Maintenant que les réseaux sont en place, les travaux de l'écoquartier des Vergnes vont pouvoir commencer dès le mois de septembre, en priorité par les lots mis à disposition de Logisens. D'autres lots sont d'ores et déjà réservés et les premières habitations pourront s'y élever rapidement. Tous ces projets portés depuis plusieurs années voient leur terme et leur concrétisation approcher, et ils font partie, avec la richesse des activités associatives de notre commune des facteurs d'attrait de Saint-Mamet-la Salvetat. Voilà certains des éléments qui font que lorsqu'on se déplace dans le département, on entend parler de Saint-Mamet-la Salvetat comme d'une commune qui fait envie.

Eric Février,  
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

## Le Mot du Maire ))



Mr Eric Février  
Maire de Saint-Mamet-La Salvetat

Mairie de  
Saint-Mamet-La Salvetat  
Tél. : 04 71 64 71 07  
Fax : 04 71 64 79 80  
courrier@stmamet-lasalvetat.com

### DATES A RETENIR :

- Cantal Pédestre à la Salvetat : 11 août
- Fête patronale du 11 au 14 août
- Spectacle de théâtre de rue dans le cadre des Préalables au festival Eclat : « Tentatives de résistances » par la Cie Bouche à bouche : 17 août à 19h
- Minivert et finale Ligue d'Auvergne : 27 août
- Vide grenier organisé par l'association Familles Rurales : 10 septembre
- AG départementale des donateurs de sang : 8 octobre
- Comice agricole et Concours interdépartemental race charolaise : 4 et 5 novembre
- Fête de la Pomme : 12 Novembre

Conception graphique OSMOISE Communication (SARL CANTAL REPROGRAPHIE 04 71 48 11 58) // Imp : IMPRIMERIE OSMOISE 04 71 48 67 78 - crédit photos Pierre Saisons - Mairie de Saint-Mamet

## Moments forts ))

### • 2<sup>ème</sup> PRIX AU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE :

Joséphine, belle génisse limousine « saint-mametoise », a terminé deuxième dans la section Génisses pleines de moins de 32 mois au Concours Général Agricole à Paris le jeudi 1<sup>er</sup> mars. Un beau résultat pour son éleveur Laurent Echavidre, une première participation réussie à ce niveau de sélection qui récompense le travail de préparation et de savoir-faire.



### • RÉSIDENCE DU MOINE DE NGARI

L'Association Santih Yoga, en partenariat avec la Commune de Saint-Mamet-la Salvetat, a eu le plaisir d'accueillir Guéshé Lobsang Norbou, moine bouddhiste du Khangtsène de Ngari pour la réalisation du mandala du Bouddha de la Compassion. Quatre autres moines devaient participer à la tournée européenne

## Nouvelles ))

### • PISCINE

Ouverture du 1<sup>er</sup> juin au 31 août aux horaires suivants : de 10h à 12h30 et de 15h à 19h tous les jours sauf le jeudi matin en juin. Fermeture hebdomadaire le mardi.

Des travaux d'entretien ont été réalisés ce printemps : réfection des berges du grand bassin et peinture des pédiluves et de la pataugeoire. Une bâche thermique en mousse de polyéthylène ainsi qu'un enrouleur seront installés dans l'été, ce qui permettra de limiter les déperditions de chaleur et ainsi de faire des économies pour le chauffage de l'eau.

### • CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Comme chaque été, la commission des maisons fleuries fera le tour du village et des hameaux de Saint-Mamet-la Salvetat afin d'apprécier le fleurissement des façades, des balcons et des jardins. Les jardiniers amateurs seront récompensés à l'automne.

### • BELLE PERFORMANCE POUR L'ÉTOILE SPORTIVE

Après de nombreuses années d'attente, l'équipe Fanion de l'Étoile Sportive devient championne du Cantal d'Elite pour la première fois de son



des arts sacrés de l'Himalaya», mais n'ont malheureusement pas pu obtenir leur visa. Durant son séjour à Saint-Mamet, Guéshé Lobsang a réalisé un magnifique mandala en sable coloré dans la salle de répétition des «Auvergnats du Saint-Laurent» La comédienne Lhakpa Tsamchoe, qui a tourné aux côtés de Brad Pitt dans le film «Sept ans au Tibet» de Jean-Jacques Annaud, et a joué dans «Himalaya, l'enfance d'un chef», a accompagné la tournée et a sensibilisé le public au sort du Tibet, notamment lors de la projection du film «Himalaya» à Aurillac. Un public nombreux a suivi durant toute la semaine la réalisation du mandala. Le dimanche matin, au cours d'une cérémonie pour la paix dans le monde, le mandala a été défilé, afin de montrer

histoire et accède aussi au niveau régional (R3). Avec seulement 3 défaites, 48 buts marqués et 14 buts encaissés, les hommes de Sébastien Beffrier et Sébastien Dalmon, ont réalisé un superbe parcours. Le club compte 3 équipes, 50 licenciés et 12 membres du bureau.

### • CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS :

En mai 2017, la commune de Saint-Mamet-la Salvetat s'est inscrite au niveau 3, dernier niveau du plan Ecophyto qui engage la collectivité à ne plus utiliser de produits phytosanitaires. Avec l'appui des conseillers de la Fredon Auvergne, les agents communaux ont remplacé l'utilisation des désherbants chimiques par des pratiques mécaniques et manuelles pour le désherbage et la maîtrise de la végétation dans les espaces publics. Certes, cela occasionne quelques débordements de végétation spontanée aux pieds des murs, dans les interstices des trottoirs et des caniveaux, dans les allées du cimetière... la contrepartie est la préservation de notre santé, de la qualité de l'eau et de l'environnement.

Les agents communaux s'efforcent de contenir au mieux la pousse des « mauvaises herbes » et chacun est invité à les aider en arrachant ces indésirables qui envahissent le bord de nos terrains et à changer notre regard sur ces herbes folles qui égayent notre environnement.



«l'impermanence de toute chose». Le sable de la création a été distribué aux personnes présentes en signe de protection. Le sable restant a été déversé dans l'étang de Vic.

### • TRIAL CLUB ST MAMET

Le trial club de Saint-Mamet a organisé les 6, 7 et 8 mai 2017 les « 3 Jours du Cantal ». Les 250 trialistes ont découvert pendant 3 jours la Châtaigneraie cantalienne au travers des 250 kms d'interzones et ont franchi 60 zones. 7 nations étaient présentes pour l'ouverture du trophée de France des classiques. Un grand show gratuit de trial a eu lieu le samedi 06 mai en soirée au complexe de la Croix Blanche. Le trial club de Saint-Mamet remercie tous les bénévoles pour leur aide ainsi que les propriétaires et les collectivités pour l'accueil sur leurs terres. Merci à tous



### • CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le CMJ a organisé un concours de dessin sur le thème de Pâques qui a réuni le 1<sup>er</sup> avril une vingtaine d'enfants. Après l'élection des plus beaux dessins, les artistes en herbe ont été récompensés... avec des paniers de chocolats de Pâques.

### • ALSH FAMILLES RURALES ENTRE CÈRE ET RANCE

L'accueil de loisirs a ouvert du 20 au 24 février et du 24 au 28 avril, avec des thèmes différents et variés ainsi que des sorties. Nous avons organisé cette année en février un séjour neige de 3 jours à Saint-Urcize qui a remporté un grand succès. Les Ados sont partis 3 jours à Paris en avril, visite de la tour Eiffel, découverte de la Capitale en Batobus et 2 jours au parc Eurodisney, 29 jeunes sont partis. Ces deux projets ont été réalisés avec l'accueil de loisirs de Roannes Saint-Mary et Le Rouget. Pour cet été, nous avons prévu de nombreuses activités et sorties : la Saule parc aquatique,



festival de théâtre de rue CapMômes, le cirque, le jardin conté... Il y aura des mini séjours pour les différentes tranches d'âge : Îles d'Oléron pour les Ados, Poney pour les 5-7 ans, le lac du Salagou pour les 8-11 ans...

Calendrier des prochaines vacances  
Été : du lundi 10 juillet au vendredi 11 août et du lundi 28 août au vendredi 1 septembre.  
Automne : du lundi 23 au vendredi 27 octobre

### • ANIMATION LOCALE

Dans le cadre de la convention « Animation Locale » signée entre la CAF du Cantal et l'association Familles Rurales Entre Cère et Rance nous continuons nos activités : L'atelier de loisirs créatifs basé sur l'échange de savoirs et le partage des techniques de bricolage, de peinture, de décoration, avec appel d'un intervenant pour les activités vannerie et scrapbooking.

Atelier pâtisserie, ouvert à tous et gratuit le 8 avril ; Claire Bouniol a ouvert gracieusement les cuisines de l'Auberge Occitane et a dévoilé ses secrets à la dizaine de pâtisseries amateurs. Chasse aux œufs le 15 avril au terrain de moto-cross. Randonnée Familiale le 10 juin autour d'Omps : la chaleur n'a pas découragé les marcheurs et les boissons proposées en cours de route ont été appréciées ! Contact : 04 71 64 81 09 - Mail : cereetrance.famillesrurales@laposte.net - Facebook : Familles Rurales Entre Cère et Rance.

PROGRAMME D'ANIMATION 2017 :  
De septembre à juin : Club multi-sport et Danse Modern jazz

- Activités multi-sports (3-5 ans) : jeu de ballon, baby gym, éveil corporel, athlétisme et piscine.
- Eveil corporel (5-7 ans)
- Danse Modern Jazz (7-12 ans)

### Dates à retenir

- Vendredi 28 juillet : Spectacle son et lumière «Hier un village» à Flagnac. Départ 20h30, début du spectacle 22h15 retour tard dans la nuit. Tarif : spectacle et transport - 12€ et gratuit pour les moins de 12 ans.
- Dimanche 10 septembre : Vide grenier - 4€ les 4 mètres dans le bourg de Saint-Mamet, inscription à l'office de tourisme : 04 71 46 94 82. (Appel aux bénévoles pour tenir le stand buvette).
- Fin septembre/début octobre (date à confirmer) : Sortie «Brame du cerf» à partir de 8 ans.
- Vendredi 10 novembre : Repas autornal de l'association ouvert à tous à l'auberge

Occitane.

- Jeudi 14 décembre : Sortie au prisme pour comédie musicale. «Dirty Dancing», tarif : 25€ pour les adhérents, 30€ pour les non adhérents transport compris.
- Mercredi 27 décembre : Animation pour les enfants sur le thème de Noël.

### • LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

De plus en plus d'enfants inscrits et des activités toujours aussi variées et attrayantes ! Avant chaque vacances scolaires, les TAP font la fête : Le Carnaval FESTI-TAP avant les vacances d'hiver au cours duquel les enfants ont défilé avec un char dans les rues de Saint-Mamet-la Salvetat au rythme du hip hop ! Les Olympiades avant les vacances de printemps ont permis aux enfants de « s'affronter » dans des épreuves de relais, course à l'œuf, tir à la corde ! Sœur et rires au programme ! Fête de l'école le 23 juin : Chaque groupe a présenté des danses, chants et spectacles et exposé les réalisations de l'année. Les CE1 et CE2 ont participé au dispositif « foot à l'école » : entraînements, réalisation d'une fresque géante, décoration du minibus du club de Foot Cère et Rance. Le jury du district récompensera les deux plus belles réalisations des écoles participantes à ce projet.

### • COMITÉ DES FÊTES

En ce début d'année, le comité a organisé le loto gourmand le 8 avril, et la première fête de l'été le 10 juin au Saint-Laurent qui a connu un vif succès : tournoi de pétanque, apéritif musical, grillades et mise à feu du bonhomme Carmantran, le public est venu nombreux pour profiter des animations en cette belle soirée de juin !

La fête patronale aura lieu les 12, 13 et 14 août avec au programme le 1<sup>er</sup> rallye des voitures anciennes en Châtaigneraie, une exposition de photos anciennes dans le bourg, des spectacles et des concerts...



### • INSTALLATION DES MÉDECINS

Les docteurs J. Tourette et M. Frugère sont installés au 10 rue Lacarrière Latour depuis le 20 février. Du lundi au vendredi, consultations de



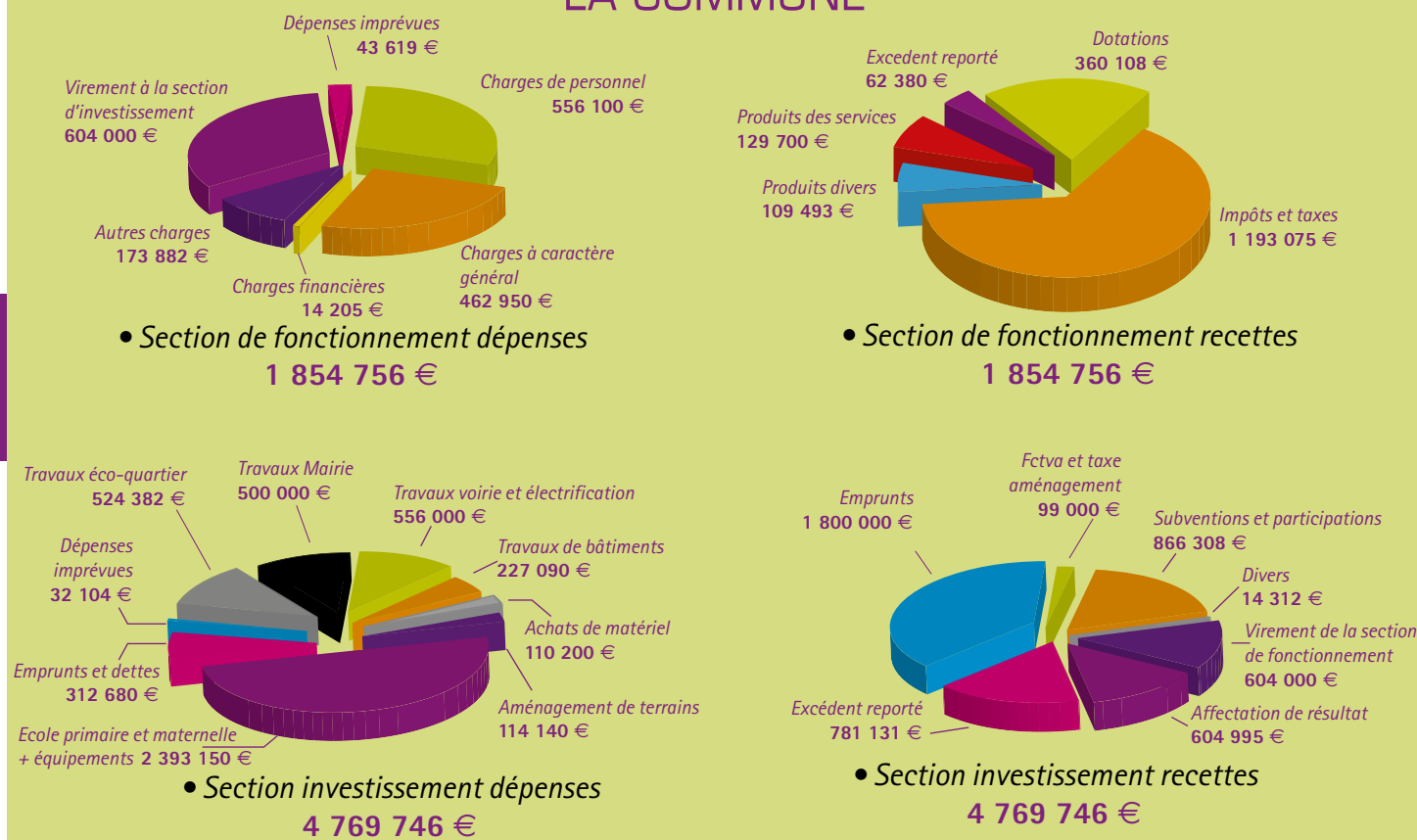
### • MÉDIATHÈQUE

La médiathèque participe à la sélection du livre qui sera offert aux enfants nés en 2018 avec le prix «Tout p'tit et je lis». Il en résulte un choix de 6 albums : L'arbre m'a dit / Sophie Lescaut et Thanh Portal, Maman ours / Ryan T. Higgins, ... Entre nous, bébé signe / Cendrine Genin, Séverine Thouvenot, Bonjour les animaux / Anne Crausaz, Sous les étoiles... / Martine Perrin, Bonne nuit tout le monde / Chris Haughton. Maintenant les livres vont circuler pour un vote auprès des professionnels. Accueil du Relais Petit Enfance : 4 à 6 fois par an, les enfants de moins de 3 ans sont accueillis à la médiathèque pour deux séances de lecture auxquelles ont assisté une douzaine d'enfants accompagnés de leur assistante maternelle ou parents. Contes et histoires : Nos conteuses bénévoles, quant à elles, ont assuré 7 séances de lecture qui connaissent toujours autant de succès ! Merci à toutes ces personnes pour leur implication toujours aussi dynamique. Exposition « Le petit chaperon rouge » à la médiathèque en collaboration avec les écoles de Saint-Mamet et de Vitrac. Elections de livres de jeunesse : 140 enfants de l'école ont participé au prix des « Incorrupibles » et la classe de CM2 de Mr Mouroadoff a participé également au prix « Nénuphar ».





## LA COMMUNE



## Budget ))

Pour faire face à la construction de l'école, la commune a souscrit auprès du Crédit Agricole un emprunt de 1 000 000€ à 0.75% (taux fixe sur 12 ans).  
Au 31-12-2016, cet emprunt constitue la seule dette à la charge de la collectivité, excepté le capital restant dû sur d'anciens emprunts (3 667€) et le prêt sans intérêt de la caisse des dépôts (330 000€) souscrit dans l'attente du versement du fonds de compensation de la TVA. La TVA est reversée à la commune 2 ans après la réalisation des travaux ; ceci permettra

donc le remboursement de ces prêts en 2017 et 2018.  
Pour 2017, la charge de l'emprunt souscrit pour l'école représente uniquement 8.5% des recettes de fonctionnement ; l'endettement maximum toléré est de 33.33%.  
Pour le budget Eau et assainissement, actuellement aucun emprunt n'a été réalisé. Certains ont été prévus au budget, mais ils seront souscrits en tenant compte du montant définitif des investissements et des subventions. Il est à noter qu'en 2017 nous avons affecté

en section d'investissement pour le budget communal 1 154 000€ provenant pour 550 000€ de l'excédent 2016 et pour 604 000€ d'un prélèvement sur les recettes de fonctionnement 2017.  
En ce qui concerne le service de l'eau et assainissement, il a été affecté 209 716€ provenant pour 130 849€ de l'excédent 2016 et 78 867€ d'un prélèvement sur les recettes de fonctionnement 2017.

## Groupe Scolaire ))

Dans un cadre agréable, au milieu d'un espace vert préservé, cette construction moderne et très lumineuse sera livrée comme convenu au début de l'été. Ce bâtiment sera doté de : 8 classes, une salle d'activités sportives de 125 m<sup>2</sup>, une bibliothèque, une salle RASED, une salle de repos de 54 m<sup>2</sup> pour les petits prévue pour 45 couchages, une salle réservée aux enseignants et de nombreux locaux de stockage. Au rez-de-jardin, la partie « école primaire » du CP au CM2 disposera d'une surface totale de 800 m<sup>2</sup> environ.



Le rez-de-chaussée accueillera les « classes de maternelle », la salle de repos, la bibliothèque, le RASED pour une surface totale de 730 m<sup>2</sup>. Dans le cadre du développement durable, ce bâtiment est doté d'une installation géothermique qui permettra de réaliser de substantielles économies de chauffage.  
Cette construction a bénéficié de plusieurs subventions :  
- Communauté de communes 10 000 €  
- Réserve ministérielle : 50 000 €  
- Conseil départemental : 250 000 €  
- Amendes de police pour la sécurité des abords : 7 500 €  
- Dotation d'Equipement aux Territoires Ruraux : 794 726 €. La différence est financée par un emprunt auprès de la Caisse de Crédit Agricole et par les fonds propres de la commune.

s'ajoutent 10 places permettant d'accueillir des personnes retraitées. La restauration se fera en 2 services.  
Le cuisinier a d'ores et déjà été recruté et prendra son service à la rentrée 2017-2018. La cuisine est entièrement équipée d'un matériel dernière génération. Le Conseil Municipal a décidé d'offrir aux enfants des repas utilisant un maximum de produits frais tout en privilégiant les circuits courts pour les approvisionnements de denrées.  
Un dossier de demande de subvention « école numérique » a été déposé. Vers la fin de l'année 2017, chaque salle de classe sera dotée d'un équipement

## Les travaux en cours ))

• **SALLE POLYVALENTE :**  
Il a été décidé de procéder à la réfection totale du sol de cette salle qui était en très mauvais état. La salle sera donc indisponible à toute utilisation jusqu'à la fin du mois d'août 2017.



Le duplex côté jardin de « la maison des sœurs », libéré suite au départ du locataire précédent, a fait l'objet d'un rafraîchissement complet avec la pose de meubles de cuisine.  
À l'ancienne gendarmerie, deux appartements du 1<sup>er</sup> étage sont en cours de remise aux normes et d'aménagement.

• **TRAVAUX DE VOIRIE :**  
Le rond-point à l'entrée du bourg, côté Croix-Blanche est terminé, ce qui permettra aux bus de se positionner pour accéder à l'école et de limiter la vitesse à l'entrée du bourg. Il servira également de desserte à « l'éco-quartier ».



Dans le courant de l'été, le nouveau plan de circulation sera opérationnel : la circulation sur la RD 20 se fera en sens unique entre le Crédit Agricole et la Rue de la Grange de Mazil et sera interdite dans l'autre sens à partir du croisement avec la Rue de la Croix de Pierre ; pour rentrer dans le bourg, la circulation se fera par la Rue des Clauzels et la Route Impériale. Sur cette voie 3 stops ont été installés :

- 2 au croisement de la Rue des Clauzels (qui sera donc prioritaire) ; un de chaque côté
- 1 au croisement avec la Route de Caplong dans le sens Plaisance-le bourg.

Suite à une suggestion émise par le Conseil Municipal des Jeunes, un radar pédagogique a été acquis par la collectivité ; il trouve sa place à tour de rôle aux différentes entrées du bourg, et, en plus d'inciter les automobilistes à la prudence, il fournit des indications sur les flux de circulation et la vitesse.

L'Allée du Presbytère débouche maintenant sur un sentier piétonnier qui permet de rejoindre la Rue de la Croix de Pierre en passant devant le local technique.

Autre chemin piétonnier : sur la RD 20 en direction de La Salvetat  
Les travaux programmés pour 2017 débuteront dans le courant du mois d'août, ce qui permettra la sécurisation des piétons, ainsi que la diminution de la vitesse sur cette portion de voirie, depuis le bâtiment de la Communauté de Communes jusqu'au carrefour du gymnase communautaire pour une première tranche de travaux.

• **SERVICE DE L'EAU**  
Pour améliorer la qualité de notre eau potable, nous avons confié au début de l'année, au Cabinet d'Etudes SOCAMA, la réhabilitation de la station de traitement.

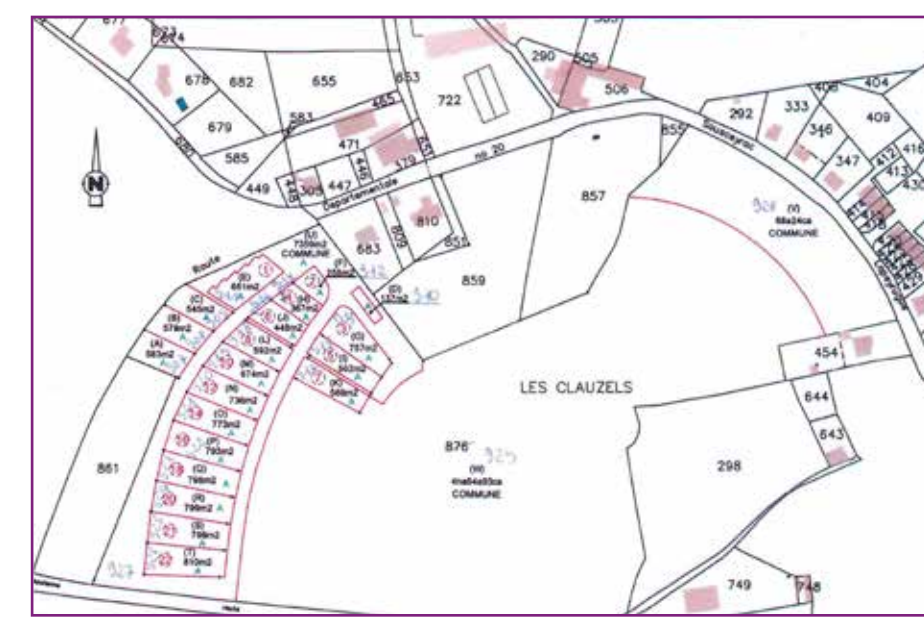
Après concertation et réflexion sur le process retenu, les travaux de remise à niveau devraient être entrepris début 2018, avec une consultation des entreprises en cette fin d'année.  
Afin de surveiller les fuites sur le réseau d'eau potable, le conseil municipal prévoit pour 2017, l'installation de la télésurveillance des compteurs sectoriels, ce qui facilitera la tâche de notre agent et évitera de nombreux déplacements pour les relevés hebdomadaires. Une aide du département a été obtenue.

En parallèle, le dossier concernant l'approvisionnement et l'autorisation de prélèvement de la ressource a été confié à l'agence départementale CIT.

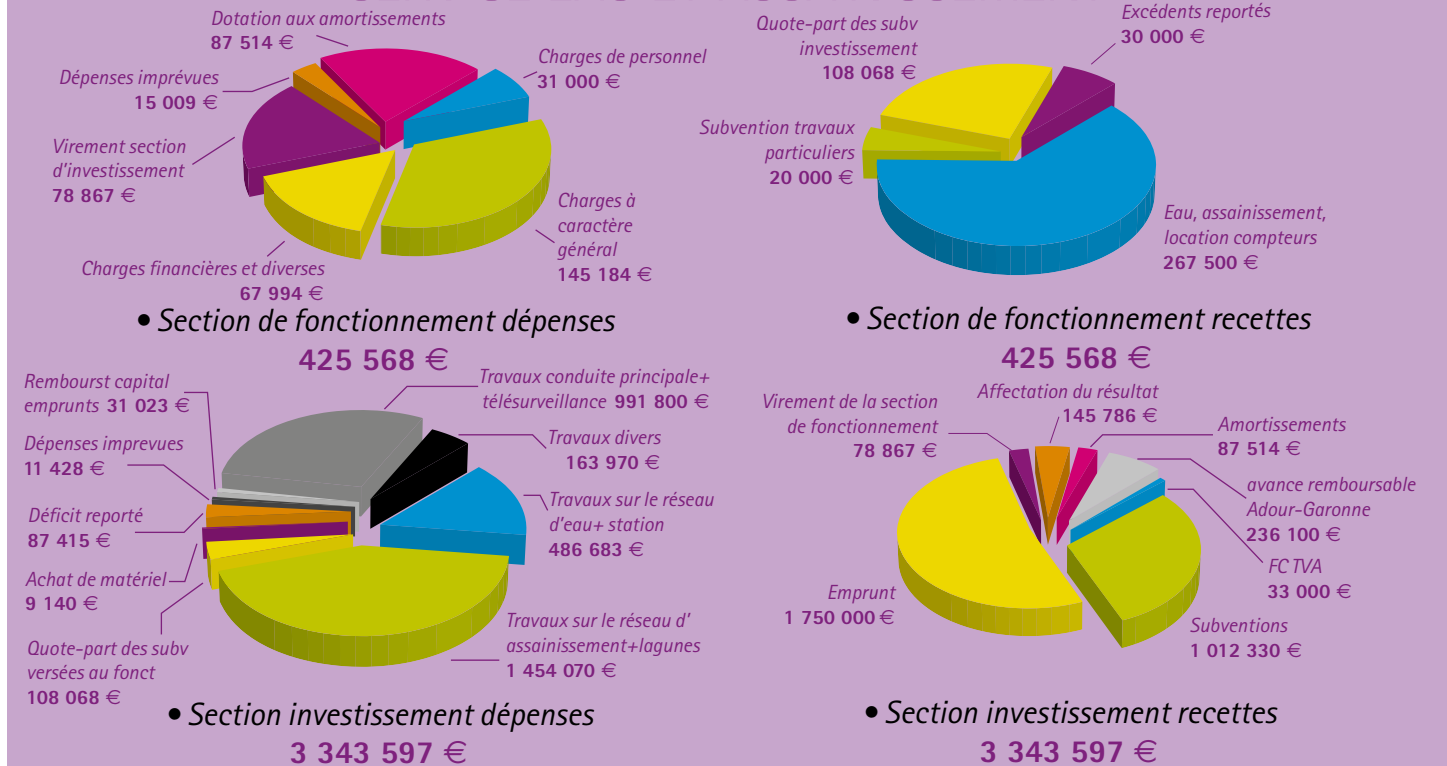
• **SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT**  
Les gros travaux sur les réseaux séparatifs sont à ce jour terminés ; cela a permis une nette amélioration en entrée des lagunes-sud, avec une diminution d'environ 60-70% d'arrivée des eaux claires parasites. Cependant, dans les prochaines années, nous devons poursuivre notre effort sur d'autres secteurs et surveiller le bon vieillissement des canalisations.  
En ce qui concerne les particuliers, l'aide de l'Agence Adour-Garonne est toujours d'actualité (renseignements en mairie).

En fin d'année, une nouvelle station d'épuration verra le jour, en concertation avec les différents services de l'Etat, et l'Agence Adour-Garonne. La solution retenue est de type « filtres roseaux », à deux étages de filtration. Cette réalisation bénéficiera d'une aide à hauteur de 80%. A l'avenir, notre commune répondra aux normes de conformité requises dans ce domaine.  
Rectificatif à l'article de La Voix du Cantal du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017 : il est écrit « changement de système au niveau du traitement des lagunes avec l'installation de filtres plantés de roseaux ET de boues activées » évalués respectivement à 811.930 et 1.571.930. Il faut lire : « filtres plantés de roseaux OU boues activées »

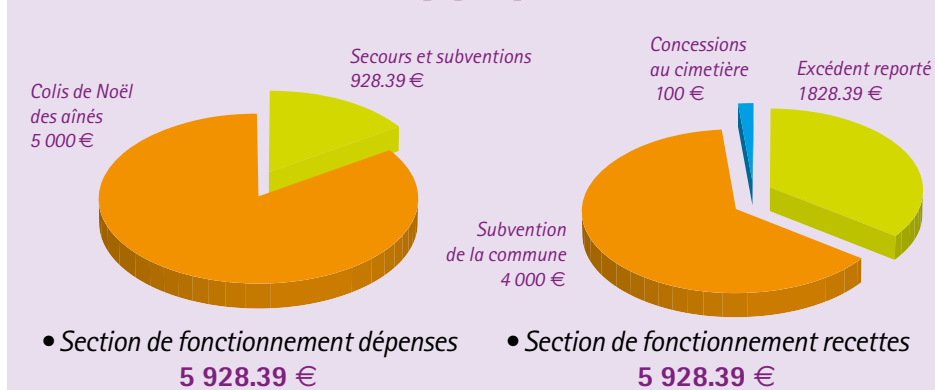
• **LES VERGNES :**  
**Vente de terrains viabilisés**  
**Lots A, B et C :** hors lotissement : 25€ le m<sup>2</sup> TTC  
**Lots L à T :** Terrains éco-quartier : 25€ le m<sup>2</sup> TTC  
**Lots E et F :** Construction de logements locatifs par Logisens  
**Lots G à K :** Construction de logements en accession à la propriété par Logisens  
Renseignements et consultations du règlement de l'éco-quartier à la mairie.



## SERVICE EAU ET ASSAINISSEMENT



## CCAS



En 2017, les taux d'imposition communaux restent inchangés

